

# Outil d'autodiagnostic du niveau d'accessibilité - Les cabinets médicaux -

17 septembre 2014 (mis à jour le 31 octobre 2014)

Afin d'avoir une idée du niveau d'accessibilité de son cabinet et des principales pistes de progrès, un outil d'autodiagnostic est mis à disposition des gestionnaires et propriétaires d'établissement recevant du public.

Cet outil d'autodiagnostic prend en compte la réglementation technique applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## RÉALISEZ VOTRE DIAGNOSTIC

Vous pouvez accéder à l'application d'autodiagnostic en ligne à cette adresse :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Outil-d-autodiagnostic-du-niveau-d.html>

Pour rappel, les cabinets médicaux ne sont plus classés en 5ème catégorie dès qu'ils accueillent plus de :

- 100 personnes, si ces cabinets médicaux n'assurent pas d'hébergement
- 20 personnes si ces établissements de soins hébergent leurs patients

A noter que ces seuils ne s'appliquent pas aux cabinets médicaux situés dans un centre commercial : la catégorie de l'ensemble du centre commercial est attribuée à ces cabinets médicaux, généralement la 1ère à la 4ème catégorie.

Des explications sur la façon de comprendre les questions sont disponibles sur notre site à cette adresse : <http://www.cd2-conseils.com/ressources/accessibilite/autodiagnostic>

## STATIONNEMENT

	Oui	Non
1. Avez-vous un stationnement propre à l'établissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>CONCERNANT VOS PLACES DE STATIONNEMENT</b>		
1. Avez-vous prévu une place adaptée si votre espace de stationnement offre moins de 50 places (répondre OUI si vous avez moins de 50 places) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les places réservées disposent-elles d'une signalisation verticale et horizontale réglementée (peinture au sol et panneau) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. La ou les places adaptées sont-elles horizontales au dévers près, inférieur ou égal de 3 % ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## L'ACCÈS EXTÉRIEUR À VOTRE CABINET

1. Disposez-vous d'un accès d'1,20m de largeur minimale avec un dévers inférieur à 3% (tolérance d'une largeur minimale à 90 cm sur une faible longueur) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Votre accès est-il équipé d'un revêtement non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Votre accès présente-t-il un contraste visuel et tactile par rapport à son environnement permettant sa détection à la canne ou au pied (une bordure ou une simple différence de revêtements en béton ou en pelouse par exemple)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Votre accès dispose-t-il d'un cheminement horizontal et sans ressaut de plus de 2 cm (tolérance à 4 cm si le ressaut comporte sur toute sa hauteur une pente ne dépassant pas 33%) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Votre accès présente-t-il une pente inférieure à 6% sur une longueur de 10m, une pente inférieure à 10% sur une longueur de 2m ou une pente inférieure à 12% sur une longueur de 50 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les trous ou les fentes situés dans le sol de votre accès ont une largeur ou un diamètre inférieur à 2 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Votre accès est-il dépourvu d'éléments en porte-à-faux ou en saillie latérale de plus de 15 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Votre accès présente-t-il sur un de ses bords une rupture de niveau de plus de 40 cm de haut, et cette rupture est-elle distante de moins de 90 cm par rapport au bord de cet accès ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## LES MARCHES À L'ENTRÉE DE L'ÉTABLISSEMENT

1. Y'a-t-il des marches pour accéder à votre cabinet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	--------------------------

<b>CONCERNANT LES MARCHES À L'ENTRÉE DE VOTRE CABINET</b>		
1. Afin de rendre l'entrée accessible pour tous (personne avec poussette, personne âgée, personne en fauteuil roulant, personne ayant des difficultés de mouvement, personne malvoyante, etc.), avez-vous néanmoins fait installer par exemple un plan incliné permanent, une rampe posée de manière permanente, une rampe amovible, présentant une pente faible ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La première et la dernière marche sont-elles pourvues d'une contremarche, visuellement contrastée par rapport à la marche ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les nez de marche sont-ils bien visuellement contrastés par rapport au reste de l'escalier sur au moins 3 cm en horizontal et sont-ils non glissants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. En haut de la marche la plus haute, un revêtement de sol permet-il l'éveil à la vigilance à une distance comprise entre 0,28m et 0,50m de la première marche grâce à un matériau différent du cheminement courant qui présente un contraste visuel et tactile?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Si l'entrée comporte trois marches ou plus, des mains courantes sont-elles installées de part et d'autre, à une hauteur comprise entre 80 cm et 1 m, et visuellement contrastées par rapport à la paroi ? (répondre oui si vous n'avez pas de porte vitrée) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Dans ce cas, ces mains courantes disposent-elles d'un prolongement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

horizontal d'au moins 28 cm, en haut et en bas de l'escalier ?		
--	--	--

## EN TERMES DE SIGNALÉTIQUE

1. Est-ce que la hauteur des caractères d'écriture ou des pictogrammes/icônes est proportionnée par rapport à l'importance de l'information et la distance de lecture ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Est-ce que cette signalétique offre un contraste des couleurs qui assure que les informations données sur ces supports soient fortement contrastées par rapport au fond du support ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## LES MARCHES À L'INTÉRIEUR DE VOTRE CABINET

1. Y'a-t-il des escaliers à l'intérieur de votre cabinet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	--------------------------

CONCERNANT LES MARCHES À L'INTÉRIEUR DE VOTRE CABINET		
1. L'escalier dispose-t-il d'un éclairage renforcé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La 1ère et la dernière marche sont-elles pourvues d'une contremarche d'une hauteur minimale de 10 cm, visuellement contrastée par rapport à la marche sur au moins 10 cm de hauteur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les nez de marche sont-ils bien visuellement contrastés par rapport au reste de l'escalier sur au moins 3 cm en horizontal et sont-ils non glissants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. En haut de la marche la plus haute, un revêtement de sol permet-il l'éveil à la vigilance à une distance comprise entre 28 cm et 50 cm de la 1ère marche, grâce à un contraste visuel et tactile ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Deux mains courantes, d'une hauteur comprise entre 80 cm et 1 m, sont-elles disposées de part et d'autre de l'escalier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les mains courantes disposent-elles d'un prolongement horizontal d'au moins 28 cm, en haut et en bas de l'escalier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## L'ACCUEIL DE VOTRE CABINET

1. La banque d'accueil permet-elle la communication visuelle de face sans effets d'éblouissement ou de contre jour ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Tout ou partie de votre mobilier d'accueil dispose-t-il d'une table d'une largeur d'au moins 60 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Tout ou partie de votre mobilier d'accueil dispose-t-il d'une table d'une hauteur maximale de 80 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Tout ou partie de votre mobilier d'accueil dispose-t-il d'une table d'une hauteur sous table de 70 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Tout ou partie de votre mobilier d'accueil dispose-t-il d'une table d'une profondeur d'au moins 30 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Votre point d'accueil dispose-t-il d'un éclairage suffisant (pour pouvoir lire un document avec un réel confort de lecture) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## LES LOCAUX D'ATTENTE ET DE CONSULTATION DE VOTRE CABINET

1. Votre cabinet est-il équipé d'une salle d'attente indépendante ou d'une salle de consultation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	--------------------------

CONCERNANT LES LOCAUX D'ATTENTE ET DE CONSULTATION DE VOTRE CABINET		
1. Un emplacement adapté (dimension 80 cm x 1,30 m) est-il prévu afin qu'une personne en fauteuil roulant ou en poussette puisse se positionner parmi les sièges existants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Votre salle d'attente et votre salle de consultation disposent-elles d'un espace de manoeuvre suffisant, permettant à une personne avec canne ou en fauteuil de s'orienter, faire demi-tour ou sortir ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Votre salle d'attente et votre salle de consultation disposent-elles d'un éclairage suffisant (pour pouvoir lire un document avec un réel confort de lecture) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Votre salle d'attente dispose-t-elle de matériaux aux murs ou au plafond qui permettent d'atténuer le phénomène de réverbération des sons ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## LES PORTES DE VOTRE CABINET

1. Les portes de votre cabinet ont-elles toutes une largeur supérieure à 80 cm (passage utile de 77 cm) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La poignée de la porte peut-elle être manoeuvrée sans effort en position « assis » ou « debout » par une personne qui a des difficultés à saisir et à faire un geste de rotation du poignet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les portes (ou leur encadrement) ainsi que leur dispositif d'ouverture (poignée ou autre) présentent-ils un contraste visuel par rapport à leur environnement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Si vous avez une porte vitrée, celle-ci peut-elle être repérée par une personne malvoyante ou une personne distraite ? (par l'installation par exemple de 2 bandes de couleur contrastées à 1,10m et 1,60m de haut) (répondre oui si vous n'avez pas de porte vitrée) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Un espace de manoeuvre suffisant existe-t-il, de part et d'autre de la porte d'entrée et de celles desservant des locaux où l'utilisateur est amené à se déplacer seul ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## LES CIRCULATIONS INTÉRIEURES

1. La ou les allées principales du cabinet médical (allant de l'entrée à l'accueil, de l'entrée à la salle d'attente, de la salle d'attente à la salle de consultation, de la salle d'attente aux sanitaires adaptés, etc.) sont-elles libres de tout obstacle au sol, avec une largeur supérieure à 1,20 m ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les autres allées ont-elles une largeur minimum de 1,05 m au sol et de 90 cm à partir de 20 cm au-dessus du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. La circulation est-elle libre de tout obstacle latéral (maxi. 15 cm) et en hauteur (au moins à 2,20 m de haut par rapport au sol) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Le cheminement dispose-t-il d'un éclairage suffisant sans zone d'ombre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Le cheminement dispose-t-il d'une différence de couleurs et de revêtement avec ses abords ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## LES TOILETTES

1. Des WC publics sont-ils disponibles dans votre cabinet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>CONCERNANT LES ÉQUIPEMENTS PRÉSENTS DANS VOS TOILETTES :</b>		
1. Disposent-elles d'une cuvette accessible et utilisable par le plus grand nombre (hauteur comprise entre 45 cm et 50 cm, abattant compris) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Une barre d'appui est-elle prévue sur le côté pour permettre le transfert d'une personne circulant en fauteuil roulant sur la cuvette (hauteur comprise entre 0,70m et 0,80m) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les équipements (papier hygiénique, brosse de nettoyage, etc.) sont-ils facilement atteignables depuis la cuvette ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Une surface suffisante est-elle disponible afin de permettre à une personne en fauteuil roulant d'y accéder et de faire un demi-tour (1,50 m de diamètre), à l'intérieur des sanitaires ou à proximité de la porte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Vos sanitaires disposent-ils d'un « espace d'usage » libre de tout obstacle pour y positionner son fauteuil (0,80 m x 1,30 m) à côté de la cuvette ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Le lave-mains ou le lavabo sont-ils à une hauteur adaptée (85 cm du sol) et avec une robinetterie préhensible (robinetterie à levier ou automatique) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Un dispositif sur la porte des toilettes permettant de refermer la porte derrière soi une fois entré (barre de rappel ou ferme-porte) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>